

Pêche, Carrelets et Moulinets

L'association en action

L'association Pêche Carrelets et Moulinets a été créée il y a un an avec deux objectifs : suivre l'évolution de la mise en place d'un Parc Naturel Marin sur le littoral et sensibiliser les élus du département sur le bien-fondé d'une étude technique de la structure de l'ancien embarcadère de Bourcefranc le Chapus.



Grâce à son affiliation à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), l'association apporte son soutien au Comité Pêche Maritime de Loisir 17 (CPML17) qui est l'interlocuteur départemental de la FNPPSF lors des réunions de travail concernant le parc marin. L'association se tient informée de l'évolution des travaux en cours.

Un état des lieux

La première phase d'études qui se termine a permis aux différents acteurs (professionnels de la mer, représentants des activités de loisirs en mer, scientifiques, organismes gestionnaires de l'eau...) de faire un état des lieux sous forme de réunions d'information et d'échange de données sur les particularités de leur domaine de compétence. Ainsi, les intervenants ont une meilleure connaissance des besoins de chacun et envisagent de partager cet environnement maritime dont il est impératif d'établir ensemble des règles de bonne conduite afin que la fragilité de cet espace soit préservée. Maintenant, une synthèse de ces données doit déboucher sur la mise en place de comités de concertation entre professionnels, représentants des activités de loisirs, élus et autres participants.

L'embarcadère du Chapus

Le dossier concernant l'embarcadère de Bourcefranc le Chapus a avancé notamment grâce à l'implication du conseiller général Marc Pellacoer. Ce sujet fait maintenant l'objet d'attentions particulières dans différents services, notamment au sein de la Direction des Sites et de la Nature du Conseil général qui a désigné comme interlocuteur un attaché territorial.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 22 février à la salle de la Plaine à Bourcefranc-Le Chapus à partir de 18h30 avec à l'ordre du jour : rapport moral, bilan financier, prévisions manifestations 2010 (exposition de bateaux d'occasion ouvert aux particuliers et aux professionnels les 8 et 9 mai, vide-grenier le 9 mai et le 30 août, séances d'initiation à la pêche en mer, renouvellement de stands de solidarité lors de la fête de la mer et téléthon...), questions diverses.

